

Fiche Info DES

Médecine et Santé au Travail

I. Interne référent de la spécialité

Sodané CHAN (mail : chansodane@gmail.com)

II. Description succincte de la spécialité en général

La Médecine et Santé au Travail est une spécialité riche et diversifiée, qui a pour mission d'éviter toute altération de la santé des salariés du fait des conditions de travail, tout au long de leur parcours professionnel. Le rôle du médecin du travail est avant tout préventif. Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire qu'il supervise, et qui est composée d'infirmiers, d'assistants, d'intervenants en prévention des risques professionnels (psychologue, ergonome...).

Généralement, il consacre 2/3 de son temps pour les visites médicales (embauche, suivi, reprise...) et 1/3 de son temps pour les actions en milieu de travail (visites d'entreprise, études de poste...).

Le médecin du travail a également des conditions de travail favorables : il est indépendant, avec un statut protégé, et il bénéficie des avantages d'une activité salariée (congrés payés, comité d'entreprise, avantages sociaux...) avec des perspectives d'emploi énormes, des salaires attractifs et une vraie sécurité de l'emploi.

La maquette de la spécialité alterne des stages cliniques et des stages de médecine du travail, permettant ainsi d'acquérir des connaissances médicales (examen clinique général, et compétences plus pointues comme la toxicologie, la radioprotection...) mais aussi des connaissances extra-médicales (monde de l'entreprise, connaissance des postes de travail et des risques liés à ces postes...), nécessaires à la pratique future.

Après l'internat, différents modes d'exercice sont possibles :

- Travail en service autonome, où le médecin du travail s'occupe d'une seule et grande entreprise, ce qui permet d'avoir une connaissance parfaite de l'entreprise et de ses salariés
- Travail en service inter-entreprise, où il s'occupe d'un grand nombre de petites et moyennes entreprises, ce qui permet une grande diversité de la pratique
- Carrière hospitalo-universitaire envisageable
- Opportunité de carrière dans des organismes spécifiques de recherche et de prévention, ou dans des institutions publiques

III. Description de la spécialité au niveau local

La Médecine du Travail à Nice constitue un excellent choix compte tenu de la diversité de ses terrains de stage, très ouverts, avec une bonne localisation géographique puisque Nice est entouré de nombreux CH périphériques (Antibes, Cannes, Grasse, Fréjus) et que notre subdivision couvre aussi la Haute-Corse ! Le cursus est également plutôt libre, ce qui permet à chaque interne de le moduler selon son projet professionnel.

Le coordonnateur local est **Dr Jo-Hanna PLANCHARD**, qui est une jeune PH entreprenante et très accessible, et qui a une réelle volonté de dynamiser la filière et d'accompagner les internes tout au long de leur cursus.

IV. Description des différents terrains de stage

Durée totale de l'internat = 4 ans

Nombre de postes à Nice = 2/an

⇒ **Phase socle** – 2 semestres (ordre au choix) :

- ◆ 1 stage clinique en **Pneumologie** (CHU de Nice, CH d'Antibes, CHI de Fréjus) ou en **Oncologie** (CAL, CHI de Fréjus)
- ◆ 1 stage de spécialité en **Médecine du Travail du Personnel Hospitalier MTPH** (CHU de Nice, CH de Cannes, CHI de Fréjus) ou en **Médecine Préventive des Personnels Universitaire MTPU** (Université de Nice Côte d'Azur)

⇒ **Phase d'approfondissement** – 4 semestres (ordre au choix) :

- ◆ **2 stages cliniques** parmi :
 - MPR, Psychiatrie, CSAPA, Pneumologie, Oncologie, Médecine interne, Maladies infectieuses, Centre anti-douleur, Rhumatologie, Santé Publique... au CHU de Nice ou CH périphérique
- ◆ **2 stages de spécialité** :
 - Médecine du Travail du CHU de Nice ou Centre de Consultations de Pathologie Professionnelle CCPP (Marseille)
 - Stage en SST extra-hospitalier parmi : AMETRA06, APSTBTP06, CMTI06, Mairie de Nice, Thalès, AIST83, SST Haute Corse...

⇒ **Phase de consolidation** – 2 semestres (ordre au choix) :

- ◆ **2 stages de spécialité en SST extra-hospitalier**

Concernant les **gardes**, l'interne est amené à effectuer des gardes dans le **service des urgences médicales** ou des **gardes d'étage** lors des stages cliniques (sauf en psychiatrie). Il est dispensé de gardes lors des stages de médecine du travail.

V. Ambiance entre co-internes et avec les séniors

L'ambiance est très bonne entre co-internes : il y a énormément de soutien, d'entraide et de solidarité étant donné que nous sommes une petite promotion (9 internes en tout, toute promo confondue, en 2021-2022). Les internes plus vieux restent toujours très disponibles en cas de besoin, et présents pour conseiller les plus jeunes.

Les séniors sont également très accessibles, il y a beaucoup de bienveillance de leur part.

VI. Formation

Concernant les cours, on dépend de la Faculté de Marseille : possibilité d'y assister en présentiel (1 semaine par mois). À Nice, des cours sont également organisés chaque vendredi après-midi pour les internes niçois, avec les supports sous format PDF envoyés par Marseille.

Durant le cursus, il y a **2 examens écrits** à valider : 1 en phase socle, et 1 en phase d'approfondissement.

La **thèse** est à soutenir avant la phase d'approfondissement à Nice, et le **mémoire de DES** est à soutenir en fin d'internat à Marseille.

Master 2 : Possible

DU/DIU : Variés (*voir sur le site de la Faculté de Nice*)

<https://medecine.univ-cotedazur.fr/formation-medecale-continue/diplomes-universitaires>

<https://medecine.univ-cotedazur.fr/formation-medecale-continue/diplomes-inter-universitaires>

FST : Accessibles aux internes de médecine du travail si motivés (addictologie, douleur, expertise médicale, préjudice corporel, allergologie, médecine du sport, sommeil)

VII. Liens de sites internet utiles

Association Nationale des Internes en Médecine du Travail : <https://www.animt.fr>

Société de Médecine du travail, d'Ergonomie et de Toxicologie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

<http://www.sometrav-paca.org>

Site d'information consacré à la santé au travail et droit du travail : <https://www.atousante.com>

Fiches et documentation : <http://www.bossons-fute.fr>

Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles : <https://www.inrs.fr>